

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 409 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 409

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 avril 1939

Numéro JO
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro
30 avril 1939

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances: 1° Le décret du 21 mars 1939 portant organisation du cadre général des services vétérinaires des colonies. 2° Le décret du 26 mars 1939 portant organisation du cadre général des ingénieurs radiotelegraphistes coloniaux. 3° Le décret du 26 mars 1939 portant organisation du service radioélectrique colonial. 4° Le décret du 31 mars 1939 portant publication et mise en application de l'arrangement commercial conclu entre la France et la Yougoslavie le 10 février 1939.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.